

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5, et 6 juin 2018

2018 DGRI 22 Subventions (1 678 000 euros), conventions et avenants à conventions avec 17 associations dans le cadre de la lutte contre le VIH/sida à l'international.

M. Patrick KLUGMAN, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1115-1, L 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 22 mai 2018 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer des subventions à 17 associations dans le cadre des subventions VIH/sida 2018 ;

Sur le rapport présenté par Patrick KLUGMAN au nom de la 7^{ème} Commission

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 80.000 euros est attribuée à l'Association François-Xavier Bagnoud (AFXB) (n° SIMPA 23002 – Dossier 2018_04133), dont le siège social se situe au 20 rue Vignon, Paris 9^e, pour son projet d'appui global aux familles affectées par la pauvreté et le VIH/sida au Rwanda ;

Article 2 : Une subvention de 21.000 euros est attribuée à l'association Actions de Solidarité Internationale (ASI) (n° SIMPA 18950 – Dossier 2018_06163), dont le siège social se situe au 14 boulevard de Douaumont, Paris 17^e, pour son projet de renforcement de l'accès à des services de qualité pour les jeunes filles en situation de vulnérabilité et les personnes en situation de prostitution à Brazzaville et Pointe-Noire (Congo) ;

Article 3 : Une subvention de 50.000 euros est attribuée à l'association Care France (n° SIMPA 20628 – Dossier 2018_06369), dont le siège social se situe 71 rue Archereau, Paris 19^e, pour son projet d'accès renforcé aux services de prise en charge communautaires du VIH/sida pour les personnes vulnérables et marginalisées (ARSPEC-VIH) au Cameroun ;

Article 4 : Une subvention de 35.000 euros est attribuée à l'association Comité français de soutien à GK Savar (n° SIMPA 68662 – Dossier 2018_05735), dont le siège social se situe au 52 boulevard de Vaugirard, Paris 15^e, pour son projet de sensibilisation et prévention du VIH et des IST et soins de santé sexuelle dans le village de Daulotdia au Bangladesh ;

Article 5 : Une subvention de 130.000 euros est attribuée à l'association Coalition Internationale Sida (n° SIMPA 188058 – Dossiers 2018_05843 ; 2018_07002 ; 2018_07003), dont le siège social se situe au 14 rue Scandicci, 93500 Pantin, pour ses projets de lutte contre le VIH/sida en Algérie (50.000 euros), de

dispositif pilote de santé sexuelle pour les femmes transgenres en Equateur (35.000 euros) et de programme de réduction des risques chez les UDI à Madagascar (45.000 euros) ;

Article 6 : Une subvention de 215.000 euros est attribuée à l'association Croix Rouge Française (n° SIMPA 18099 – Dossiers 2018_05825 ; 2018_05830), dont le siège social se situe au 98 rue Didot, Paris 14^e, pour ses projets de Centre de traitement ambulatoire au Congo (30.000 euros), de Centre de traitement ambulatoire et d'unité nutritionnelle et d'information sur le VIH en RCA (150.000 euros) et de renforcement des capacités des acteurs de santé de la région de Zaporijia en Ukraine (35.000 euros) ;

Article 7 : Une subvention de 100.000 euros est attribuée à l'association Entrepreneurs du Monde (n° SIMPA 121362 – Dossiers 2018_05846 ; 2018_05845), dont le siège social se situe au 4 allée du Textile, Vaulx-en-Velin (69120), pour ses 2 projets d'appui socio-économiques aux PVVIH par la microfinance au Togo (40.000 euros) et d'offre de service financiers et socio-économiques aux patients PVVIH du centre de santé de GHESKIO en Haïti (60.000 euros) ;

Article 8 : Une subvention de 60.000 euros est attribuée à l'association Entraide Santé 92 (n° SIMPA 188024 – Dossier 2018_07364), dont le siège social se situe au 23 rue des Jardins à Vaucresson (92240), pour son projet d'appui à la prise en charge du VIH et de la tuberculose au Tchad ;

Article 9 : Une subvention de 245.000 euros est attribuée à l'association Fonds Solidarité Sida Afrique (n° SIMPA 21037 – Dossiers 2018_05738 ; 2018_05739), dont le siège social se situe au 16 bis avenue Parmentier, Paris 11^e, pour son projet de renforcement des compétences et développement de services au sein de 3 centres de santé dédiés à la prise en charge médicale et psychosociale des populations clés dans la région MENA (130.000 euros) et de son programme d'autonomisation d'associations de lutte contre le sida en Afrique (115.000 euros) ;

Article 10 : Une subvention de 100.000 euros est attribuée à l'association Médecins du Monde (n° SIMPA 20399– Dossier 2018_05818), dont le siège social se situe au 62 rue Marcadet, Paris 18^e, pour son projet de lutte contre le VIH/ sida et les hépatites auprès des usagers de drogue au Kenya ;

Article 11 : Une subvention de 45.000 euros est attribuée à l'association Moto Action Sida (n° SIMPA 46343 – Dossier 2018_05876), dont le siège social se situe au 76, rue Charles de Gaulle Jouy en Josas (78350), pour son projet D.E.F.I.S au Cameroun ;

Article 12 : Une subvention de 182.000 euros est attribuée à l'association Organisation Panafricaine de Lutte pour la Santé (OPALS) (n° SIMPA 20858 – Dossier 2018_05776), dont le siège social se situe au 15-21 rue de l'École de Médecine, Paris 6^e, pour ses 2 projets d'amélioration de la santé maternelle et infantile avec renforcement communautaire et mise à disposition d'une offre de soin de qualité en Guinée Conakry (97.000 euros) et de renforcement de la qualité des services de la santé maternelle et infantile intégrant la PTME et la prise en charge du VIH pédiatrique au Togo (85.000 euros) ;

Article 13 : Une subvention de 20.000 euros est attribuée à l'association Orphelins Sida International (n° SIMPA 41721 – Dossier 2018_05819), dont le siège social se situe au 4 Rue de Belfort, Paris 11^e, pour son projet « Enfants VIH+ » : pour une charge virale indétectable chez 500 enfants et adolescents porteurs du VIH en Afrique francophone ;

Article 14 : Une subvention de 40.000 euros est attribuée à l'association Sidaction pour la Plateforme ELSA (n° SIMPA 19284 – Dossier 2018_05832), dont le siège social se situe au 228, rue du Faubourg Saint-Martin, Paris 10^e, pour son projet ELSA 5 – soutenir la société civile française et africaine dans sa réponse aux enjeux du VIH ;

Article 15 : Une subvention de 55.000 euros est attribuée à l'association Première Urgence Internationale (n° SIMPA 55821– Dossier 2018_05829), dont le siège social se situe au 2 rue Auguste Thomas, Asnières Sur Seine (92600), pour son projet d'appui à l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive

des jeunes et adolescents avec un focus sur le VIH/sida ainsi que la couverture de la PTME en République Démocratique du Congo ;

Article 16 : Une subvention de 235.000 euros est attribuée à l'association Sidaction (n° SIMPA 19284 – Dossiers 2018_05833 ; 2018_05834 ; 2018_05835), dont le siège social se situe au 228 rue du Faubourg Saint-Martin, Paris 10^e, pour son projet de PTME et de prise en charge globale des enfants infectés et affectés par le VIH et de leurs mères au Burundi (195.000 euros), d'amélioration de l'accès aux services de santé des personnes vulnérables dans le quartier de Ferentari en Roumanie (30.000 euros) et de renforcement du continuum de soins pour la prise en charge pédiatrique dans la ville de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso (10.000 euros) ;

Article 17 : Une subvention de 65.000 euros est attribuée à l'association SOLTHIS (n° SIMPA 20971 – Dossier 2018_05782), dont le siège social se situe au 6 rue Sadi Carnot, Bagnolet (93170), pour son projet d'*empowerment* des usagers et des soignants pour une prise en charge du VIH de qualité en Sierra Leone ;

Article 18 : Les dépenses correspondantes seront imputées à hauteur de 1 678 000 € sur le budget de la ville, au titre des relations internationales, exercice 2018 et suivants, sous réserve du vote des crédits par le Conseil de Paris.

Article 19 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'ensemble de ces associations les conventions et avenants à conventions dont les textes sont joints à la présente délibération.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO